

**COMMUNE D'ARDON**

Nombre en exercice : 15  
Nombre de présents : 11  
Votants : 13



Envoyé en préfecture le 29/04/2026

Reçu en préfecture le 29/04/2026

Publié le

ID : 045-214500068-20260427-2026038-DE

S<sup>2</sup>LO

## SÉANCE DU 27 AVRIL 2026

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 22 avril 2026 s'est réuni le 27 avril 2026 à 19 heures 45 Salle du Conseil, sous la présidence de Rodolphe NASSIET, Maire.*

**Membres présents :** Rodolphe NASSIET, Denis COLLART, Katell GEOFFRION, Damien MOREAU, Morgane HUSSON, Sandrine GAUTHIER, Virgile BARRUET, Chloé YEHOUESSI, Xavier GADENNE, Brice GILLAIZEAU-TETARD, Céline PINGAULT.

**Membres excusés ayant donné un pouvoir :**

Coralie de CARRERE ayant donné pouvoir à Cendrine BOTHIER jusqu'à son arrivée  
Jean-Michel COMTE ayant donné pouvoir à Denis COLLART

Début de séance : 19h45

Fin de séance : 22h55

Secrétaire de séance : Xavier GADENNE

## REPRESENTANTS CLI CENTRALE NUCLEAIRE DE SAINT-LAURENT DES EAUX

Rapporteur : Monsieur le Maire

Dans le cadre du renouvellement partiel de la Commission Locale d'Information (CLI) auprès de la centrale nucléaire de Saint-Laurent, il est demandé à la commune de désigner deux conseillers municipaux pour y siéger.

La CLI assure une mission de suivi, d'information et de concertation en matière de sûreté nucléaire, de radioprotection et d'impact environnemental.

La commune disposant d'un siège titulaire et d'un siège suppléant, il convient de procéder à la désignation de deux élus parmi les membres du conseil municipal.

**Proposition :**

TITULAIRE: Morgane HUSSON

SUPPLEANT: Katell GEOFFRION

Envoyé en préfecture le 29/04/2026

Reçu en préfecture le 29/04/2026

Publié le



ID : 045-214500068-20260427-2026038-DE

**Le conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

13 voix POUR

**DESIGNE** Madame Morgane HUSSON comme représentante titulaire et Madame Katell GEOFFRION comme représentante suppléante à la CLI de Saint-Laurent.

Le secrétaire de séance,

**Xavier GADENNE**

Le Maire,  
**Rodolphe NASSIET**

*Ainsi fait et délibéré  
les jour, mois et an ci-dessus.  
Pour extrait certifié conforme.  
A Ardon, le 28 avril 2026*



A large, stylized handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Rodolphe Nassiet', written over the bottom part of the municipal seal.